

CREDITS SCB
Finies les équations,
l'expert est la solution

SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO



Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



ETATS-UNIS

Le Cameroun envisage une possible réintégration au sein de l'Agoo

L'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun Christopher John Lamora avoue néanmoins, que le pays a fait des progrès en matière de respect des droits de l'Homme ; l'un des motifs qui lui ont valu sa suspension de ce régime préférentiel de commerce en 2019. **P.5**

MARCHÉ DES TITRES
DU TRÉSOR

La BEAC compte durcir la régulation

Des réformes structurelles sont nécessaires pour assainir le marché des valeurs du Trésor de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et renforcer son attractivité. Après les « incidents » relevés récemment sur ce marché, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a réitéré son engagement à imposer de nouvelles règles au moyen d'un Code d'éthique. **. P.4**



LOGISTIQUE PETROLIERE

La Scdp veut optimiser ses capacités de transfert de produits pétroliers par voie ferroviaire

Le 24 septembre dernier, Véronique Moampea Mbio, Directeur général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (Scdp), a effectué une visite au sein de la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (Scif), basée à Casablanca (Maroc). Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'optimisation du transport ferroviaire des produits pétroliers au Cameroun. **.P.8**



CÔTE D'IVOIRE

Le prix du cacao atteint un niveau record

Le gouvernement, qui décide du prix des fèves, a augmenté les tarifs d'achat aux producteurs de 20 %, le 30 septembre. Sur un an, les prix ont presque doublé dans le pays. **P.11**



COMMUNIQUE

Douala, le 03 octobre 2024

TRADEX obtient le renouvellement de son Agrément D1 pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers, pour la période 2024-2029



TRADEX annonce le renouvellement pour une durée de 5 ans, de son Agrément D1 pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers. En effet, la société a défendu avec succès son dossier devant la Commission Nationale des Produits Pétroliers, réunie le 26 septembre 2024 à Yaoundé.

L'obtention de l'Agrément D1 est un préalable à l'exercice de l'activité d'exploitation d'un réseau de stations-service et de distribution de produits pétroliers auprès d'une clientèle entreprise, à travers l'implantation et l'approvisionnement d'installations consommateurs.

L'Agrément D1 de TRADEX a été renouvelé la dernière fois le 7 octobre 2019, pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 octobre 2024. Au cours de cette période, TRADEX est passée sur le segment réseau, d'une part de marché de **22,4%** en 2019 à **27%** en 2024. L'entreprise a construit et mis en exploitation 17 nouvelles stations-service, portant la taille du réseau qu'elle opère depuis son entrée dans la distribution des produits pétroliers en 2006, à **81 points de vente**. Sur la même période, TRADEX a construit **23 nouvelles installations consommateurs**.

Prise globalement, l'activité Distribution de TRADEX a nécessité entre 2019 et 2024, un investissement de **8,2 mil-**

liards de Francs CFA. La société a écoulé sur ce segment, près de 2 millions de mètres cubes de produits liquides. Cette activité a permis la création de 200 nouveaux emplois dans ses stations-service. TRADEX se classe ainsi au 2^{ème} rang parmi les marketers en activité au Cameroun.

Sur le plan des performances financières, TRADEX a enregistré une croissance de 32% de son chiffre d'affaires, lequel est passé de **291,3 milliards de Francs CFA** en 2019, à **387,3 milliards de Francs CFA** en 2023. Sur la période, le résultat net a doublé, passant de **7,1 milliards de Francs CFA** en 2019 à **14,7 milliards de Francs CFA** en 2023, niveau le plus élevé depuis la création de l'entreprise.

Réagissant à la suite de l'expression du satisfecit de la Commission Nationale des Produits Pétroliers, **Simon PALEY**, Directeur Général de TRADEX déclare : « **Cette habilitation donnée par les pouvoirs publics à TRADEX, renforce la perception d'acteur majeur du secteur pétrolier aval au Cameroun, dont jouit notre entreprise. Elle est pour nous une nouvelle rampe de lancement, à partir de laquelle nous allons poursuivre avec plus de dynamisme, la matérialisation de la vision au fondement de cette entreprise, portée par le Ministre Adolphe MOUDIKI, son père fondateur** ».

A propos de TRADEX SA

Fondée en 1999 par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), TRADEX est l'un des acteurs majeurs du secteur pétrolier aval en Afrique Centrale. Ayant son siège social à Douala, la société opère un réseau de stations-service en croissance, riche d'une centaine de points de vente, couvrant le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad et la Guinée-Equatoriale.

TRADEX intervient principalement dans la Distribution des produits pétroliers, le Trading, l'avitaillement des aéronefs sur diverses plateformes aéroportuaires et l'approvisionnement des navires, chalutiers et plateformes pétrolières en hydrocarbures de soutes. TRADEX a créé depuis son entrée dans la Distribution des produits pétroliers en 2006, un peu plus de 1600 emplois dans l'aire géographique de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Contact Presse

Calvin M'BOND



GSM : 650 53 23 98



Courriel : calvin.mbond@tradexsa.com



www.tradexsa.com

PREJUDICE FINANCIER

L'Etat perd 114 milliards de Fcfa des actes de corruption en 2023

Dans sa présentation du rapport d'activités de la Commission nationale anti-corruption (Conac), le président de cette institution, Dieudonné Massi Gams, il ressort que les actes de corruption et infractions assimilées ont coûté à l'Etat du Cameroun 114 milliards de Fcfa en 2023. C'est le plus lourd préjudice financier enregistré par l'Etat du Cameroun depuis 2019. Ce préjudice est en hausse de 109,4 milliards de Fcfa en valeur absolue, soit 2 378,2% en valeur relative par rapport aux 4,6 milliards de Fcfa de pertes enregistrées en 2022.

À l'observation, ce chiffre représente la perte la plus importante que l'Etat du Cameroun a essuyée ces cinq dernières années à cause de ce fléau après 10,2 milliards de Fcfa en 2019 ; 17 milliards de Fcfa en 2020 ; 43,9 milliards de Fcfa en 2022. Ce qui fait dire à Dieudonné Massi Gams qu'« en dépit des mesures préventives, la corruption continue de faire des ravages dans notre société ».

Dans le détail, le rapport fait état de 7 588 dénonciations en 2023, contre 7 061 l'année précédente, ce qui représente une hausse de 487 dénonciations. Ces signalements ont été effectués par voie électronique et par courrier administratif. D'après les résultats de l'indice de perception de la corruption publié en janvier 2024 par Transparency International (TI), le Cameroun a gagné deux places par rapport à 2022, se classant 34e pays le plus corrompu en Afrique (140e mondial) en 2023. Dans l'espace Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad), le pays occupe la deuxième position, derrière le Gabon. Le préjudice financier subi par l'Etat découle des enquêtes de la Conac, bras séculier de l'Etat en matière de lutte contre la corruption, des décisions du Tribunal criminel spécial (TCS) et du Conseil de

discipline budgétaire et financière.

8,5 MILLIARDS DE FCFA RECOUVRÉS

Ces pertes financières ont été établies à partir de 16 missions d'investigation de la Commission nationale anti-corruption (Conac), ainsi que des condamnations pécuniaires résultant de 43 décisions rendues par le Conseil de discipline budgétaire et financière (CDBF) du Contrôle supérieur de l'Etat (Consupe) et le Tribunal criminel spécial (TCS). A en croire le président de la Conac, le Conseil de discipline budgétaire a rendu 20 décisions concernant les responsables et les anciens responsables de 06 structures dont la Caisse de prévoyance sociale (Cnps), la Société immobilière du Cameroun (SIC). « Certains de ces responsables ont été mis en débet pour un montant total de 6,1 milliards de Fcfa », a-t-il précisé. Par contre, le montant global des dommages et intérêts prononcés au bénéfice de l'Etat du Cameroun s'est élevé à 38,5 milliards de Fcfa. Pour ce qui est de l'opération de recouvrement des avoirs, l'on apprend que le Tribunal criminel spécial a enregistré des restitutions du corps du délit d'un montant de 1,47 milliard de Fcfa. Bien plus, la Société de recouvrement des créances a pu récupérer 7 milliards de

Fcfa concernant des décisions de justice relatives à des détournements des biens publics soit un total d'environ 8,5 milliards de Fcfa que l'Etat a recouvrés.

Pour rappel, la Commission nationale anti-corruption a été créée par un décret présidentiel du 11 mars 2006. Le texte organique permet notamment à cet organisme étatique, de procéder, « le cas échéant, au contrôle physique de l'exécution des projets, ainsi que qu'à l'évaluation des conditions de passation des marchés publics ». Il lui est également assigné pour mission d'identifier les causes de la corruption et de proposer aux autorités compétentes les mesures



Le préjudice financier subi par l'Etat découle des enquêtes de la Conac

susceptibles « d'éliminer dans les tous les services publics ou parapublics », lit-on. Cependant, 18 années après la signature dudit acte, est-on proche de cet objectif visé au regard de l'explosion du préjudice financier?

Omer Kamga

COOPERATION FINANCIERE

Le regard attentif de la BAD se projette sur la connectivité du Port de Kribi et les projets sociaux

Le Directeur Général de la Banque Africaine de Développement (BAD), région Afrique Centrale, Serges Marie N'GUESSAN a passé en revue l'état d'avancement des actions et projets routiers et sociaux soutenus par la BAD pour une performance plus accrue du PAK



L'appui de la BAD ouvre la voie à une accélération du potentiel du PAK

C'est un hôte de marque qui est à été reçu vendredi 13 septembre 2024, par le Directeur général du PAK. Serges Marie N'guessan, qu'accompagne Dorothy Bekolo, Directeur de l'Intégration Régionale au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, des responsables du ministère des Travaux publics et ses principaux collaborateurs, exalte la relation qui lie le Cameroun à la BAD, laquelle se matérialise par de nombreux projets, notamment dans le sillage du Port de Kribi. Le Directeur Général du PAK, Patrice MELOM, remercie son hôte de

marque et la délégation qui l'accompagne, tout en saluant le rôle de premier plan de l'institution dans le développement et l'accompagnement des entreprises et des investissements régionaux.

Au cours de la séance de travail BAD-PAK portant sur les sujets liés au développement d'une Zone Industrielle au Port de Kribi et à la mise en œuvre des projets PASEK et PARZIK, on en apprendra beaucoup. Melingui Roger, Conseiller Technique numéro 10 au Port Autonome de Kribi, fera l'historique du PAK de 2005, date de la réalisation de la première étude de

faisabilité à 2019 date de début des travaux de la 2e phase, en passant par la signature de la convention avec Eximbank en 2011 pour la construction du Port de Kribi. L'état d'avancement de la Zone Industrielle Intégrée, du Projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire, du PASEK (Programme d'accompagnement Stratégiques des entreprises à Kribi), sont quelques points passés en revue au cours de la présentation.

Serges N'guessan impressionné, ne manque toutefois pas de souligner « d'abord en tant qu'ingénieur » le contraste entre les éléments qui positionnent le jeune Port de Kribi, le rendant compétitif, et la connectivité qui obère sa projection, en courant le risque d'hypothéquer les lourds investissements faits par l'Etat du Cameroun.

Des échanges denses entre les différentes administrations présentes et la BAD, l'on retient que sans la route, la capacité du Port de Kribi est amoindrie. Pour Serges N'guessan, la nécessité d'une forte connectivité est un impératif catégorique qui le conduit à proposer un calendrier auquel la BAD souhaite se conformer fermement. L'intérêt de la compétitivité de cette infrastructure portuaire étant largement partagé, il prescrit à ses équipes de tout mettre en œuvre pour que les travaux de la route Edéa-Kribi et Lolabé-Campo puissent démarrer en janvier 2025. Pendant ce temps, la route actuelle pourrait et devrait faire l'objet d'un entretien. La

passion qui l'anime, lorsqu'il évoque la connectivité est perceptible dans la salle. La visite se poursuivra au Port de Kribi où la délégation a l'occasion de vivre en direct les manœuvres de déchargement des portiques de quai nouvellement installées sur la phase 2. Elle va s'achever dans la zone industrialo-portuaire, au sein de la cimenterie CIMPORT qui souligne que l'avantage de la proximité avec le Port aurait pu être contrebalancé par les questions énergétiques. L'heureuse synergie avec le PAK permet de fonder beaucoup d'espoirs dans le transport imminent d'une ligne d'électricité de 225 Kva qui facilitera le travail du broyeur et du calcinateur qui sont consommateurs d'énergie.

Tant à Cimpor qu'à ACC (Atlantic Cocoa Coordination), spécialisée dans la transformation du cacao, le DG BAD et sa suite ont eu l'occasion de scruter des entreprises qui jouent un rôle clé dans l'écosystème économique local et national. Leur implantation au sein du port démontre la capacité du PAK à attirer des acteurs majeurs des secteurs industriels et commerciaux. Un atout majeur qui renforce la position du PAK en tant que levier de développement économique pour le Cameroun et la sous-région. L'appui de la BAD ouvre la voie à une accélération du potentiel du PAK et à un apport et une contribution plus forte à la croissance nationale.

André Noir

CEMAC

La Beac envisage réduire l'inflation de 3% en 2025

La Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), organe de régulation monétaire de la sous-région Cemac, s'efforce de contenir l'inflation à des niveaux plus soutenables après plusieurs années de pressions inflationnistes. Selon les dernières projections de l'institution, l'inflation devrait revenir à la norme communautaire de 3 % d'ici 2025. Cette annonce a été faite par le gouverneur de la Beac, Yvon Sana Bangui, lors de la 3e session du Comité de Politique Monétaire (CPM) tenue le 23 septembre 2024 à Yaoundé.



La siège de la BEAC

Cette prévision représente une baisse significative par rapport aux taux actuels. En effet, après avoir atteint 5,5 % en 2022 et 5,6 % en 2023, l'inflation est projetée à 4,2 % pour la fin de l'année 2024. Cette tendance baissière s'explique par des politiques monétaires rigoureuses mises en place par la Beac dans le but de freiner l'inflation, tout en maintenant un équilibre délicat avec les besoins de liquidités dans la sous-région.

MAINTIEN DES TAUX DIRECTEURS

L'une des principales mesures de la Beac pour ramener l'inflation à la norme de 3 % consiste à maintenir inchangés ses taux directeurs, une décision prise pour la sixième fois consécutive. Le taux des appels d'offres reste fixé à 5 %, tandis que le taux de prêt marginal est maintenu à 6,75 %. Cette décision s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, l'inflation, bien qu'en baisse, reste encore supérieure à la norme communautaire. D'autre part, les indicateurs de stabilité de la monnaie, actuellement à 69,2 %, doivent être protégés.

Cette approche de stabilité des taux tranche avec les ajustements opérés par les grandes banques centrales internationales, telles que la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, qui ont récemment abaissé leurs taux pour soutenir la reprise économique mondiale. Cependant, dans un contexte d'inflation encore élevée dans

la zone Cemac, la Beac opte pour une politique plus restrictive, visant à freiner l'accès des établissements de crédit à ses guichets de refinancement.

Politique d'austérité monétaire

Depuis trois ans, la Beac applique une politique monétaire restrictive. Le taux des appels d'offres, par exemple, a été relevé progressivement de 3,5 % en 2021 à 5 % en mars 2023, avec pour objectif de rendre le coût du crédit plus élevé, limitant ainsi la circulation de la monnaie et réduisant la pression inflationniste.

Dans ce cadre, la Beac a également procédé à des ponctions de liquidité auprès des banques commerciales à travers l'émission de bons Beac, une stratégie visant à retirer l'excédent de liquidité et à réguler l'offre de crédit. En dépit des besoins croissants de financement des banques, la Beac a récemment réduit ses offres de liquidités à 200 milliards de FCFA, après avoir maintenu des émissions de 250 milliards durant trois opérations consécutives. Cette démarche vise à modérer la proportion d'inflation d'origine monétaire, estimée à environ 20 %.

Cependant, cette politique d'austérité, bien qu'efficace pour contenir l'inflation, pourrait affecter la croissance économique

des pays membres de la Cemac. Les banques commerciales, confrontées à une liquidité restreinte, répercutent ces tensions sur le coût des crédits octroyés aux entreprises et aux particuliers, ralentissant ainsi les investissements et la consommation.

Consciente des défis économiques auxquels les pays de la Cemac font face, la Beac a assoupli sa politique en reprenant en juin 2024 ses opérations d'injection de liquidités après une suspension de plus d'un an. Cette initiative a permis aux banques commerciales d'accéder à plus de 2000 milliards de FCFA en l'espace de quatre mois, mais les besoins restent élevés, comme l'a montré la dernière souscription de 200 milliards, qui a atteint un taux de demande de 218 %. La Beac doit à la fois maintenir une politique rigoureuse pour freiner l'inflation tout en répondant aux besoins de financement des économies de la sous-région. Si l'objectif de ramener l'inflation à 3 % en 2025 est crucial pour la stabilité économique, il doit cependant être atteint sans étouffer la croissance économique (projetée à 2,9%) nécessaire à la relance post-pandémique.

André Noir

MARCHÉ DES TITRES DU TRÉSOR

La BEAC compte durcir la régulation

Des réformes structurelles sont nécessaires pour assainir le marché des valeurs du Trésor de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et renforcer son attractivité. Après les « incidents » relevés récemment sur ce marché, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a réitéré son engagement à imposer de nouvelles règles au moyen d'un Code d'éthique.

Le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, s'est exprimé à propos de l'évolution du marché des titres du Trésor, le 23 septembre, peu après la tenue de la troisième session ordinaire du Comité de politique monétaire de la BEAC. Le Code d'éthique en cours d'élaboration, d'après le gouverneur, devrait contribuer à discipliner les acteurs du marché que sont notamment les États émetteurs, les spécialistes en valeurs du Trésor (banques), les investisseurs et autres partenaires.

De larges consultations seront menées au sein des six États membres dans le but de redynamiser le marché des titres publics. « Concernant l'incident qui s'est produit dans un des pays membres de la Cémac (en l'occurrence le Congo), je puis vous assurer que le chantier d'élaboration du Code d'éthique du marché des titres publics est déjà amorcé. La BEAC s'est engagée à ouvrir de larges concertations avec l'ensemble des États, pour notamment faire le point sur la situation du marché

dans leur exhaustivité et proposer des mécanismes afin d'éviter des incidents dans l'avenir », a estimé Yvon Sana Bangui.

La couverture des investissements publics par le recours au marché domestique représente un élément central de la stratégie de développement de la Cémac. Les six pays membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), ont besoin de ces ressources, collectées à l'aide des émissions des bons du Trésor, pour financer les projets sociaux et accélérer le développement de leurs économies. Le volume d'encours est estimé à 6 931 milliards FCFA à fin juillet 2024, alors que les États ont encore besoin de 1133 milliards FCFA pour faire face à leurs besoins au troisième trimestre.

Quelques recommandations relatives à la réforme du marché des titres publics de la Cémac, pouvant être prises en compte dans le projet du Code d'éthique

de la BEAC, ont été évoquées début septembre à Brazzaville pendant la onzième session du Cadre permanent de concertation des Trésors publics avec les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT). Il s'agit de renforcer la transparence du marché, en exigeant à l'émetteur de fournir régulièrement des informations aux SVT pour mieux vendre la dette, en termes de données macroéconomiques. L'État émetteur doit également, en termes d'animation du réseau des SVT, fournir les informations sur les interventions de l'État sur le marché (programmes, calendriers) et de communication sur l'annonce des résultats ainsi que les notations financières. Un autre volet



Le gouverneur de la Beac, Yvon-Sani-Bangui

de la réforme concerne une implication active de la Banque centrale dans la régulation du marché des valeurs du Trésor, en encourageant l'amélioration des politiques budgétaires, l'efficacité de la politique monétaire, la réforme de la fiscalité et le professionnalisme des acteurs du marché.

Paul Nkala

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INFx.

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



ETATS-UNIS

Le Cameroun envisage une possible réintégration au sein de l'Agoa

L'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun Christopher John Lamora avoue néanmoins, que le pays a fait des progrès en matière de respect des droits de l'Homme ; l'un des motifs qui lui ont valu sa suspension de ce régime préférentiel de commerce en 2019.



Christopher Lamora, Ambassadeur des Etats Unis au Cameroun

En 2019, les Etats-Unis d'Amérique alors dirigés par Donald Trump, ont suspendu le Cameroun de la liste des bénéficiaires de la loi sur la Croissance et les opportunités de développement en Afrique (Agoa) ; un régime préférentiel de commerce accordé aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles, leur permettant d'exporter en franchise de douanes vers Washington. La raison ? « son implication dans les violations flagrantes des droits de l'Homme reconnus internationalement ». Cinq ans après, la réintégration de la première puissance de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) à l'Agoa reste incertaine.

C'est en tous cas, l'essentiel des propos de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique du Cameroun Christopher John Lamora dans une interview au quotidien Mutations. « Depuis la suspension, nous avons eu, et moi personnellement depuis mon arrivée, plusieurs conversations avec les autorités camerounaises sur ce que le Cameroun doit faire pour être intégré dans ce programme. Et chaque année, nous donnons de la part de l'ambassade une recommandation au bureau de notre représentant international pour le commerce (Ustr) pour voir si le Cameroun peut être réintégré. Et jusqu'ici, la décision de l'Ustr, c'est que le Cameroun devrait rester hors du programme pour l'instant », fait-il savoir.

PROGRÈS NOTOIRES

Le diplomate ne s'appesantit pas sur les mobiles avancés par l'Ustr pour maintenir le Cameroun hors de l'Agoa. Pourtant, il reconnaît que le pays de Paul Biya « a fait des progrès ». La preuve, dit-il, son pays a reçu du gouvernement de Yaoundé, plusieurs rapports mettant en avant le procès des hommes en tenue coupables de violations. Ce qui revient à dire que les négociations entre Yaoundé et Washington n'ont pas abouti à un consensus jusqu'ici.

L'on se souvient n é a n m o i n s qu'au cours d'un échange avec le groupe de réflexion Atlantic Council, en marge des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale en avril 2023, Alamine Ousmane Mey, le ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) espérait arriver « à un accord aussi rapide que possible ». Aussi, ajoutait le membre du gouvernement, « nous travaillons de manière très transparente et ouverte afin d'examiner tous les problèmes qui ont été soulevés et les résoudre, s'ils sont fondés ».

PRÈS DE 30% DES EXPORTATION VERS LES ETATS-UNIS EN JEU

L'Agoa bénéficie à ces deux pays et le retour du Cameroun lui permettrait d'engranger des économies. Un communiqué de l'ambassade des Etats-unis au Cameroun commis le 31 octobre 2019 révèle que les exportations au titre de ce mécanisme commercial préférentiel avaient été considérables en 2018 ; soit un an avant qu'il ne soit sanctionné. Pour preuve, cette année-là, les ventes du Cameroun à destination des Etats-Unis d'Amérique se sont établies à environ 220 millions de dollars dont 63 millions de dollars (environ 37,1 milliards de Fcfa) sans droit de douanes (90% sous forme de pétrole brut). Calculette en main, les exportations camerounaises à destination du pays de l'Oncle Sam ont été à 28,7% appliquées à l'Agoa.

A la lecture des données du statisticien camerounais Institut national de la statistique (INS), les Etats-Unis ont perdu des parts du marché au Cameroun depuis 5 ans. 5e client du Cameroun cette année-là avec une valeur de 140,1 milliards de Fcfa (5,9% des exportations totales du Cameroun), les USA ne figurent pas dans le Top 10 que ferme la Belgique avec 3,4% des exportations en 2020. Avec une valeur de 63 milliards de Fcfa, les Etats-Unis ont pu épargner 2,6%, relégués au 10e rang. Ils occupent la même position en 2022 avec 2,3% des parts du marché. Dans le Top 6 des meilleurs acheteurs mondiaux des produits camerounais, ce pays n'y figure point en 2023.

Omer Kamga

FINANCEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Le Cameroun mise sur Africa50 pour atteindre les objectifs de la SND30

Le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, a partagé des nouvelles encourageantes pour le Cameroun suite à l'assemblée générale annuelle 2024 des actionnaires d'Africa50, tenue le 19 septembre 2024 à Antananarivo, à Madagascar. C'était dans le cadre d'une interview accordée au quotidien public Cameroon Tribune.



Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie du plan et de l'aménagement du territoire

Le pays détient désormais des actifs sous gestion dépassant 8 milliards de dollars (soit environ 4 692,5 milliards de FCFA), avec un portefeuille riche de 25 projets et des dividendes attendus de près de 200 000 dollars (117,31 millions de FCFA), a-t-il déclaré. Cette « performance remarquable », selon le ministre, est soutenue par un taux de rendement interne de 10,9 %.

Alamine Ousmane Mey a mis en avant l'importance d'Africa50 dans l'accompagnement du Cameroun pour réaliser les objectifs de sa Stratégie nationale de développement 2030 (SND30). « Le Cameroun, après l'expérience remarquable de Nachtigal (420 MW, Ndlr), compte entre autres sur Africa50 pour l'accompagner dans l'atteinte des objectifs de la SND30. A cet égard, nous comptons poursuivre les discussions avec nos partenaires pour la réalisation du barrage de Kikot (500 MW) et Grand Eweng (1 000 MW), ainsi que bien d'autres projets dans ce secteur, afin d'atteindre 5 000 MW en 2030 », a déclaré le ministre de l'Économie.

La centrale hydroélectrique de Kikot-Mbébé, située sur le fleuve Sanaga, devrait devenir l'une des plus grandes du pays avec une capacité installée de 500 MW. Ce projet est géré par la Kikot-Mbébé Hydro Power Company (KHPC), une coentreprise entre l'État camerounais et Électricité de France (EDF). La construction prévoit un barrage de près de 1 200 m de long, une usine hydroélectrique avec six turbines Kaplan de 83,3 MW chacune et un calendrier de mise en service prévu pour 2030. Avec un coût estimé à plus d'un milliard d'euros (650 milliards de FCFA), le projet sera financé en partie par des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale via la Société financière internationale (SFI).

En ce qui concerne le projet de Grand Eweng porté par l'entreprise américaine Hydromine, il s'agit de construire un barrage sur le fleuve Sanaga, avec une ligne de transport d'électricité. En 2017, Hydromine

avait prévu une capacité de 1 800 MW pour ce barrage, avec un coût estimé à 3 milliards de dollars, mais le ministre de l'Économie a récemment revu cette estimation à 1 000 MW. Cependant, la société éprouve des difficultés à finaliser les financements nécessaires, un processus en cours depuis 2019. Ces initiatives font partie de l'ambition du Cameroun d'atteindre 5 000 MW de capacité installée d'énergie électrique d'ici 2030, conformément à la SND30.

« Le Cameroun s'est fixé l'ambition de devenir un hub énergétique en Afrique centrale pour accompagner la transition énergétique de la sous-région. Des opérations d'interconnexion des réseaux sont actuellement en cours. Nous allons également explorer les possibilités de recyclage d'actifs afin de créer des marges de manœuvre budgétaire conséquentes », a souligné le ministre. Il a exprimé sa confiance en Africa50 comme acteur central dans le financement des infrastructures en Afrique, soulignant que le soutien des partenaires internationaux, notamment les membres d'Africa50, est crucial pour concrétiser cette vision.

Pour rappel, Africa50 est une plateforme d'investissement fondée par des gouvernements africains et la Banque africaine de développement (BAD) afin de financer des infrastructures par le biais de mécanismes de financement innovants et de partenariats stratégiques. Lancé il y a sept ans, le Fonds Africa50 compte aujourd'hui 25 projets à son actif dans 28 pays. Ses principaux domaines d'intervention incluent les infrastructures telles que l'énergie, le transport, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et plus récemment, la santé. Cette approche stratégique répond aux besoins d'investissement croissants sur le continent africain, où un gap de financement estimé entre 120 et 160 milliards de dollars par an persiste.

Elise Nguélé

GESTION PUBLIQUE

GESTION DES DÉCHETS

Hysacam investi un milliard de Fcfa pour la construction d'un centre de transfert de déchet à Douala

La société d'Hygiène et de Salubrité du Cameroun (Hysacam) développe un programme de construction de centres de transfert de déchets à Douala, capitale économique du Cameroun. Il s'agit d'installations de transit permettant de regrouper les déchets collectés par les camions-bennes avant de les acheminer par un moyen de transport de plus grande capacité et à coûts maîtrisés jusqu'aux installations de traitement.

La première infrastructure de cette série a été inaugurée Mercredi 25 septembre 2024, au quartier Youpwè. Bâti sur une superficie de 5 000 m², ce centre de transfert de déchets a été construit par Hysacam et financé à hauteur d'un milliard de FCFA par la Communauté urbaine de Douala (CUD).

La mise en œuvre des centres de transfert de déchets permettra à Hysacam de réduire les coûts liés au ramassage des ordures dans les villes. « Ce premier centre peut transférer 800 tonnes de déchets par jour et réduire de moitié (50 %) la collecte journalière des déchets, estimée à 1 800 tonnes dans la capitale économique », a déclaré Jean-Pierre Ymele, le directeur général d'Hysacam. Selon lui, grâce à ce site, le coût de transport des déchets, fixé à 13 000 FCFA par tonne et facturé à la mairie de Douala, devra baisser d'environ 23 %. Ainsi, cette collectivité décentralisée va désormais déboursier 10 500 FCFA par tonne de déchets transportés. Ce qui entraînera une économie de 2 500 FCFA par tonne, et « permettra à la mairie de Douala d'amortir cette infrastructure en un an », précise Jean-Pierre Ymele. Ce centre de transfert de déchets sans reprise (c'est-à-dire que les ordures sont directement déversées dans les

camions et non au sol) est doté d'un pont bascule, d'une aire de déchargement des déchets et d'un tunnel pouvant accueillir simultanément six gros porteurs de 30 m³. L'infrastructure dispose également d'une aire de maintenance, d'un bassin de récupération des eaux usées et d'un espace pour l'accueil des déchets industriels banals et des déchets préalablement triés provenant des ménages.

Le site est destiné à accueillir les déchets ménagers transportés par des camions de petite capacité en provenance de quatre arrondissements de Douala, à savoir Douala 1er à Douala 4e. Ces déchets seront ensuite transférés par des gros porteurs d'au moins 30 m³ vers le centre de traitement des déchets de PK 10 ou Ngombé. Le centre fonctionnera également comme une déchetterie où les usagers pourront déposer leurs déchets encombrants (branchages, meubles usagés, etc.).

PERPECTIVES

Deux autres centres de transfert seront également construits à Douala d'ici 2025 pour optimiser le service de propreté dans la ville. Le maire de Douala, Roger Mbassa Ndine, s'est dit prêt à financer ces nouveaux projets qui contribueront à l'amélioration



Le Centre de transfert de déchet de Douala

de la propreté urbaine. Dans un contexte de rareté des ressources, l'entreprise promet d'investir dans les centres de transfert pour améliorer la qualité du service et contenir les coûts. Pour le top management, de tels investissements peuvent contribuer à freiner la croissance de l'enveloppe budgétaire et à améliorer la gestion des déchets dans un contexte financier difficile. Hysacam est en effet confrontée à de nombreux défis, dont plusieurs dus aux tensions de trésorerie

qu'elle subit depuis plusieurs années. Cette situation est inhérente aux retards de paiement de ses factures par les pouvoirs publics. L'entreprise incite ainsi les municipalités à s'engager dans la mise en œuvre de ces centres de transfert, qui contribueront à l'économie circulaire en permettant le recyclage des déchets préalablement triés par des entreprises spécialisées.

Christian Trésor Adong

AGRO-PASTORAL

De nouveaux référentiels de formation pour améliorer l'employabilité dans le secteur

Le gouvernement camerounais a introduit des référentiels de formation homologués dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Cette initiative vise à professionnaliser ces métiers, tout en améliorant l'adéquation entre l'enseignement et les exigences du marché. Car, le Cameroun est confronté à d'importants défis économiques, notamment un taux de chômage élevé, en particulier parmi les jeunes.



Pour une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi

Selon l'Institut national de la statistique (INS), seulement 41,7 % des apprenants issus des centres de formation professionnelle se sont insérés sur le marché du travail en 2022. Ce constat met en lumière un décalage entre les compétences acquises et les besoins réels du marché, freinant ainsi la croissance économique du pays. Le 24 septembre 2024 à Yaoundé, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairobe, a remis ces référentiels aux acteurs de la formation professionnelle, avec un objectif clair : dynamiser l'emploi et la productivité dans ces secteurs clés. Environ 460 exemplaires de 23 référentiels de métiers ont été distribués aux ministères sectoriels concernés et aux acteurs de la formation, en présence des ministres en charge de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ainsi que de la Promotion de la femme et

de la famille (Minproff). Ces documents, élaborés avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) via la GIZ, s'inscrivent dans le cadre du Programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun (ABC-Pader). Ce programme, cofinancé par l'Union européenne (UE), vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage, en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique. L'accent est mis sur le renforcement de l'emploi en milieu rural et la durabilité des systèmes de production.

Les nouveaux référentiels introduisent des métiers innovants tels que producteur de biofertilisants, conseiller agri-finance et agent d'encadrement agricole. L'objectif

principal est de répondre à l'urgence d'une professionnalisation accrue, dans un contexte où les métiers de l'agriculture et de l'élevage sont souvent perçus comme peu attractifs, notamment pour les jeunes et les femmes. « Dans un contexte où le monde du travail et de l'emploi évolue constamment, et où les exigences de compétitivité et de durabilité deviennent de plus en plus pressantes, il est impératif de professionnaliser les producteurs et productrices et rendre les métiers de l'agriculture et de l'élevage de plus en plus attractifs pour les jeunes et les femmes », a déclaré Gabriel Mbairobe. Le ministre de l'Agriculture a souligné que la diversification de l'offre de formation dans ces secteurs est actuellement un « levier » pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En diversifiant l'offre de formation, le gouvernement espère non seulement créer de nouveaux emplois, mais aussi revaloriser ces professions.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, a qualifié la remise de ces référentiels de « geste capital », affirmant que seule une formation conforme aux normes internationales peut garantir un avenir professionnel solide aux apprenants. « Les 23 référentiels qui viennent d'être remis sont des documents qui ont le label du gouvernement parce que tout enseignement qui procède de ces référentiels obéit aux standards et aux normes internationaux. Une fois de plus, notre pays s'arrime à l'évolution du monde et tout ce que nous allons produire «Made in Cameroon» est conforme aux normes et standards internationaux », a-t-il affirmé. La Stratégie nationale de développement

2020-2030 (SND30) appelle à une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi, avec une attention particulière à l'intégration de l'apprentissage et au renforcement des partenariats public-privé. Malgré ces efforts, les défis persistent. La coopération allemande a ainsi soutenu l'élaboration de référentiels sur des métiers porteurs dans l'agriculture et l'élevage. Nombre de ces curricula ont été testés dans les centres et écoles de formation partenaires et homologués par le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, apprend-on.

Dans son discours à la jeunesse le 10 février 2024, le président Paul Biya a réaffirmé sa volonté de poursuivre le projet de professionnalisation des enseignements au Cameroun, afin de favoriser une meilleure insertion professionnelle et sociale. « Les programmes sont régulièrement révisés, afin d'aller toujours plus loin dans la professionnalisation des enseignements. Notre objectif étant, en effet, de parvenir à une meilleure adéquation formation-emploi », déclarait le chef de l'État. Deux ans plus tôt, il avait déjà souligné que la disponibilité de « compétences de qualité » représentait l'un des grands défis du pays. « Il nous faut pour cela augmenter notre offre de formation, afin de donner l'opportunité à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines », affirmait-il. Ces 23 référentiels s'inscrivent parmi les initiatives du gouvernement pour répondre à cette nécessité.

Elise Nguélé

INITIATIVE

Lancement de la mission de collecte de données sur les ressources transférées aux CTD / Extrême-Nord

La salle de conférences des services du Gouverneur de l'Extrême-nord a fait le plein d'œuf ce lundi 30 septembre 2024, à l'occasion de l'atelier régional relatif à l'appropriation du cadre réglementaire des compétences transférées aux CTD en matière de santé. Cette importante activité initiée par le Minsanté a été présidée à Maroua par ATANGANA ZOA Evariste, représentant personnel du Gouverneur.



Des mesures prises pour poursuivre la démocratisation de l'accès aux soins et services de qualité pour tous

Faible couverture sanitaire de certaines localités, déficit criard du personnel, inadéquation entre les fonds mis à disposition et le coût réel du matériel pour la construction des centres de santé (ce qui entraîne souvent la forclusion ou l'inachèvement de certains projets), lourdeur des procédures dans le déblocage des fonds mis à disposition des mairies dans le cadre de la décentralisation en matière de santé. Ce sont là les principales préoccupations qui découlent des deux exposés portant sur le cadre normatif et réglementaire des compétences transférées (qui a présenté les instruments juridiques qui encadrent le transfert des compétences et le contenu des dites compétences) et le système de santé camerounais et la décentralisation.

À ces inquiétudes et à bien d'autres issues des échanges riches et cordiaux entre l'équipe centrale de supervision de cette activité, les conseillers régionaux et les magistrats municipaux présents à la rencontre, le Chef de la Cellule de Suivi, Superviseur central, Charles YOPNDOÏ, a à chaque fois apporté des éléments de réponse. Sur la question relative au personnel temporaire jadis recruté par les CTD, l'assemblée a été édifiée sur l'interdiction de l'utilisation de ce type de personnel, en attendant les instructions de la haute hiérarchie. Un plaidoyer permanent est mené au niveau du Ministère de la Santé pour un recrutement massif du personnel, le besoin étant une réalité. En attendant, les magistrats municipaux ont été invités à leur niveau à trouver des solutions palliatives à ce déficit.

Quant à la question de l'insuffisance des FOSA au regard de la taille de certains arrondissements, il apparaît clairement que cette situation ne saurait être la

panacée de cette seule région. A ce sujet, des mesures sont prises pour poursuivre la démocratisation de l'accès aux soins et services de qualité pour tous, a expliqué Charles YOPNDOÏ. S'agissant de la faible remontée de l'information, les maires et membres du Conseil Régional présents se sont dits disposés à rendre compte de l'utilisation des ressources à eux transférées. En ce qui concerne les préoccupations relatives à l'insuffisance des crédits et aux difficultés de consommation des ressources transférées, elles seront portées à la décision de la hiérarchie.

En clôturant cet atelier de trois heures qui a permis de rassembler autour d'une même table les acteurs de la décentralisation en matière de santé, à l'effet de faire le point en termes de planification, de mobilisation et d'exécution des RT en 2023 de façon à trouver des solutions concertées aux contraintes éventuelles et améliorer la consommation des crédits pour les exercices budgétaires à venir, le Secrétaire Général de la région de l'Extrême-nord a recommandé la mise en place d'un cadre de collaboration efficace entre les différentes parties prenantes. Ladite plateforme de collaboration devra faciliter, même de façon semestrielle, la remontée des données pour le bien-être des populations.

Après cette étape, les équipes sillonneront du 1er au 25 octobre 2024, 31 communes sur les 47 que compte la région, à l'effet de collecter les données relatives à l'exécution des ressources transférées pour l'exercice 2023 et recenser au passage les besoins des CTD pour 2025.

Celcom Minsanté

COOPERATION

Près de 14 milliards de Fcfa de l'UE pour renforcer la résilience de la Société Civile et l'inclusion du genre au Cameroun

Ce don de l'Union Européenne et de la République fédérale d'Allemagne, a fait l'objet de la signature, le 27 septembre 2024 à Yaoundé, du Contrat d'Exécution pour la mise en œuvre du Projet « Promotion d'approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la Société Civile au Cameroun, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PROSCIG). C'était entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Société allemande pour la Coopération internationale (GIZ).



Promouvoir la participation sociale et économique égale des populations camerounaises

Promouvoir la participation sociale et économique égale des populations camerounaises en général et celles des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en particulier au développement du Cameroun. Tel est l'objectif principal visé par le Contrat d'Exécution pour l'implémentation du Projet « Promotion d'approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PROSCIG) ». Ce Contrat d'exécution cofinancé à hauteur de 21 millions d'euros soit environ 14 milliards de FCFA par l'Union européenne (17 millions d'euros) et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (4 millions d'euros), s'exécutera jusqu'en 2028. Il a été signé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, le Directeur Résident du Bureau régional de la GIZ au Cameroun, Rico LANGEHEINE et la Conseillère Technique Principale du Projet, en présence de la Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), Marie Thérèse ABENA ONDOUA, l'Ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne au Cameroun, SE. Dr Corinna FRICKE et du Chef de la Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, Jérôme PONS.

Ce Contrat d'Exécution permettra entre autre d'améliorer l'espace civique ainsi que le cadre légal et institutionnel régissant le fonctionnement des organisations de femmes et des organisations de la société civile camerounaise, d'affirmer la contribution de ces acteurs aux efforts multipartenaires de protection des populations déplacées pour plus de résilience, de cohésion

et de dialogue de paix dans les communautés affectées par les crises dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest et celles des régions voisines d'accueil des déplacés. Le PROSCIG vise également à mobiliser les acteurs clés ciblés en termes d'appui à l'autonomisation des personnes victimes des violences basées sur le genre (VBG).

Dans son discours de circonstance, le MINEPAT, Alamine OUSMANE MEY a indiqué que ce don est un appui supplémentaire au Cameroun dans l'implémentation de la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Il a à cet effet exprimé la gratitude du Cameroun à l'égard des plus hautes autorités de l'Union européenne et du Gouvernement allemand. « J'y associe la reconnaissance du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, au regard des efforts inlassables déployés auprès de notre pays dans son processus de développement et sa quête de l'émergence à l'horizon 2035 », a souligné le Ministre de l'Economie. Il a par ailleurs formulé le vœu de voir les futures Négociations intergouvernementales germano-camerounaises connaître le meilleur succès possible.

Notons que le PROSCIG rentre en droite ligne des priorités de l'UE pour le développement du Cameroun. Il relève de la coopération technique avec l'UE, notamment dans son pilier Gouvernance, Décentralisation, Paix et Cohésion sociale. Il s'inscrit également dans le cadre du domaine prioritaire Gouvernance, Décentralisation, Paix et Stabilisation du Programme Indicatif Multi annuel 2021-2027 (PIM Cameroun).

Placide Onguéné

ENTREPRISE

LOGISTIQUE PETROLIERE

La Scdp veut optimiser ses capacités de transfert de produits pétroliers par voie ferroviaire

Le 24 septembre dernier, Véronique Moampea Mbio, Directeur général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (Scdp), a effectué une visite au sein de la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire (Scif), basée à Casablanca (Maroc). Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'optimisation du transport ferroviaire des produits pétroliers au Cameroun.

« En tant qu'acteur majeur du secteur ferroviaire marocain, la SCIF nous apportera son expertise pour le développement de notre parc ferroviaire, révèle une source interne à l'entreprise. Cette collaboration marque une étape clé pour fluidifier l'approvisionnement de nos dépôts et garantir une distribution plus efficace des produits pétroliers à travers le pays » a indiqué la SCDP. A la suite de cette visite de prospection, des perspectives de collaboration entre Scdp et Scif sont gestantes, d'après une source proche du dossier.

Ainsi, l'entreprise camerounaise cherche à renforcer ses capacités logistiques en se dotant de nouveaux wagons-citernes auprès du constructeur marocain. Cette ambition cadre avec le besoin pour la Scdp de développer ses capacités de transfert des produits pétroliers. En effet, dans un contexte où la demande nationale en Gaz de pétrole liquéfié (GPL) est en constante croissance dans le pays, l'entreprise s'investit depuis 2021 à piloter son projet de modernisation, sécurisation et amélioration des capacités de réception, conservation et distribution des produits pétroliers.

Dans le cadre de ce programme, il était entre autres question de : l'augmentation des capacités de dépôt de réception GPL

de Bonaberi (un dépôt de réception de 2 500 tonnes métriques) ; la construction d'une nouvelle sphère de 1 000 TM, d'un coût total d'environ 9 milliards de Fcfa ; la transformation d'un Bac d'une capacité de 2 900 m³ de pétrole en jet AI pour augmenter la capacité de stockage de ce produit à Yaoundé à 3 900 m³ ; l'installation d'un 4e cigare d'une capacité de 35 TM pour faire passer la capacité de stockage en GPL au dépôt de Maroua de 105 à 140 TM ; et la construction de deux bacs super de 6 500 m³ chacun au dépôt de Mboppi à Douala afin d'augmenter la capacité de stockage en super de ce dépôt de 14 720 à 27 720 m³ etc.

Plusieurs de ces projets ont été réalisés et certains sont en cours de finalisation. Ce qui, selon des cadres de l'entreprise nécessiterait le développement de moyens logistiques supplémentaires en vue d'assurer l'alimentation efficace de tous ses sites et dépôts par voie ferroviaire réputée être l'une des plus sécurisées, par conséquent le marché local. « Le transport massif par rails a de nombreux avantages même si pour les transporteurs, c'est de la concurrence ; il préserve les routes et l'environnement, assure la sécurité pour les populations etc. », soutient une source. Dans son parc actuel du réseau ferroviaire

national, la Scdp dispose de 94 wagons-citernes, ainsi répartis : 9 wagons pour le transport du Jet et 79 wagons pour tous les autres produits. Dans cet ensemble, 6 wagons sont destinés au transport du GPL communément appelé gaz domestique.

CROISSANCE

En quête d'une amélioration de ses capacités logistiques, la Scdp tend à travers l'acquisition prochaine de nouveaux wagons-citernes auprès du marocain Scif, à booster ses résultats financiers dans un avenir proche. En effet, malgré un environnement économique parfois instable et des perturbations dans l'approvisionnement des produits pétroliers, l'entreprise camerounaise réussit jusqu'ici à se maintenir dans le



Visite du DG de la SCDP à la Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire à Casablanca

vert. En 2023, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 25,691 milliards de Fcfa, en augmentation de 5,1% par rapport à 2022. Le résultat net pour cette même année s'élève à 3,2 milliards de Fcfa, soit une hausse de 19% par rapport à l'exercice précédent.

Omer Kamga

FINANCEMENT

Les solutions de UBA Cameroun pour capter les flux de commerce international dans le secteur du transport et de la logistique

Parvenu à sa 7e livraison ce 26 septembre 2024, UBA Business Serie, plateforme d'échanges et de partage sectorielle, a réuni à Douala, l'essentiel des acteurs de la chaîne logistique et transport autour du thème « financement du secteur du transport et de la logistique en Afrique : la solution qui vient d'UBA et de la zone de libre échange continentale Africaine ». Une rencontre de haute volée avec des experts du domaine de la logistique et du transport parmi lesquels Hamadou Djarma, ADG de STNT et président du Syndicat National des Auxiliaires de transport et de Transit (Synautratra).



UBA se positionne comme partenaire privilégié dans le cadre du développement de l'initiative Zlecaf

Dans sa stratégie d'accompagnement de petites et moyennes entreprises, UBA Cameroon a organisé le « UBA Business Series », sur le thème du Financement du secteur du transport et de la logistique en Afrique : la solution qui vient d'UBA et de la zone de libre échange continentale Africaine. Pour cette édition, la banque panafricaine a mis l'accent sur le transport et la logistique avec pour but de présenter son offre d'accompagnement aux PME qui dispose d'un projet de commerce intra africain.

Entrée en vigueur en janvier 2021, l'initiative du commerce intra africain – ZLECAF devrait mener à la création d'un marché africain unique des marchandises

et des services, faciliter la libre circulation tant attendue des personnes, mobiliser les investissements régionaux et donner l'élan nécessaire à la création d'une union douanière continentale.

D'ici 2025, la ZLECAF devrait stimuler le commerce intra-africain de 52,3 %, augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, selon le FMI, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté. Cependant, le commerce intra-africain ne représente actuellement que 15 % du commerce total du continent, contre 58 % en Asie et 67 % en Europe.

« L'objectif du Business Series aujourd'hui est d'informer les acteurs économiques,

les PME que UBA se positionne comme un partenaire privilégié dans le cadre du développement de l'initiative Zlecaf et que nous avons une disponibilité pour pouvoir accompagner financièrement les entreprises qui sont impliquées dans le commerce intra africain » a indiqué Mme Rose Bonny-Wonja, Country Head of Retail Banking à UBA Cameroon. « Le Business Series relativement à la Zlecaf sur le transport et la logistique vient du fait que le groupe UBA, en juin 2023, a signé une convention avec la Zlecaf sur une enveloppe globale de 36 milliards de Dollars soit environ 3600 milliards de Fcfa pour accompagner les PME actives dans le commerce transafricain repartis dans l'ensemble des 20 pays de présence de UBA. Pour cette année la filiale Cameroun a reçu une enveloppe de 16 milliards de Fcfa pour accompagner les clients éligibles dans ce projet » a-t-elle poursuivi.

L'enveloppe de financement disponible est répartie dans 4 secteurs d'activités à savoir les secteurs de la pharmacie, de l'agriculture, de l'automobile et du transport et de la logistique. Selon la banque, 3 milliards de Fcfa de cette enveloppe ont été mis à disposition pour accompagner les PME du secteur de la logistique et du transport et l'institution bancaire compte capter un flux important d'opérateurs afin de les accompagner à booster leur compétitivité sur le marché sous régional.

Pour le Synautratra, la vision est claire. Il s'agit de faire bénéficier à ces membres

toutes les opportunités pouvant conduire à la croissance et au développement des activités des membres et encourager la politique de mise en œuvre édictée par la Cemac pour favoriser une émergence des économies des pays de la sous-région. Selon Hamadou Djarma, Président du Synautratra, les membres exerçant dans les opérations de transit-transport sont confrontés à diverses difficultés pour accéder au financement de leur activité et « les attentes du syndicat vis-à-vis de la banque sont de travailler à une formule de mutualisation qui permettrait à nos membres l'accès à moindre coups des financements nécessaires au développement de leurs activités ».

A date, le syndicat compte 169 membres PME agréés actifs représentant environ 4,2 milliards de Fcfa de capital en termes de dépôts de caution d'agrément opérant dans les domaines du transit-transport et logistique.

La banque UBA jouera donc un rôle important de facilitation des échanges commerciaux entre les pays de la zone Cemac et intra africain, financement des opérations au travers des services du trade finance, l'émission des services liés aux engagements par signature notamment les cautions, le respect de la loi et la réglementation en vigueur, sensibilisation des opérateurs au blanchiment des capitaux et la prolifération, d'aider à la gestion de la trésorerie des entreprises.

Cédric Boyomo

ECOBANK FINTECH CHALLENGE

La fintech ivoirienne Daba Finance remporte l'édition 2024

La start-up ivoirienne Daba Finance a remporté vendredi 27 septembre, l'édition 2024 d'Ecobank Fintech Challenge, une compétition annuelle organisée par le groupe bancaire panafricain pour récompenser l'innovation technologique dans le secteur financier. C'est à Lomé, au Togo, que se sont affrontés les 12 finalistes retenus parmi plus de 1550 candidatures venues de 70 pays



Daba Finance repart avec une enveloppe de 50 000 \$

Un carrefour de l'innovation où la jeune pousse d'Abidjan a su tirer son épingle du jeu après cinq minutes de pitch face à des concurrents venus du Kenya, du Rwanda, du Nigeria, d'Afrique du Sud, du Cameroun, du Togo, de la RDC et de Guinée. Si la kényane Melanin Kapital est arrivée en seconde position, c'est YMO, une super-app dédiée à l'envoi et à la réception d'argent en Guinée, qui complète le podium. Le prix du public a, quant à lui, été décerné à la start-up togolaise MiaPay.

L'INCLUSION FINANCIÈRE

Daba Finance a pour mission de « démocratiser l'investissement en Afrique », comme le présente son patron. A l'heure où de nombreuses initiatives peinent à toucher les populations locales, souvent exclues des circuits financiers traditionnels, la fintech ivoirienne propose une solution « simple et sécurisée », explique Junior Boum III, entrepreneur d'origine camerounaise et cofondateur de la start-up avec Anthony Mictet.

Via une plateforme d'investissement unifiée, Daba Finance permet à ses utilisateurs – qu'ils soient particuliers ou institutions – de placer leur argent sur des marchés africains souvent perçus comme risqués et peu accessibles. Actions, obligations, fonds communs de placement : « l'éventail d'opportunités est large, et tout est conçu pour simplifier l'accès aux marchés financiers », détaille Junior Boum III, qui a notamment travaillé au Nasdaq, au sein de la division qui fournit des données sur les investissements institutionnels.

« Aujourd'hui, nous sommes spécifiquement concentrés sur les produits de la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Cependant, pour d'autres actifs, comme le capital-risque, nous permettons d'investir dans d'autres pays. Mais pour ce qui est des marchés cotés — bourse, actions, obligations, fonds communs de placement — c'est principalement en zone UEMOA », a confié le jeune entrepreneur. Daba Finance collabore déjà avec plusieurs sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) dans la zone, qui restent les seuls intermédiaires habilités à opérer directement sur la BRVM. « Nous ne les remplaçons pas, nous collaborons avec elles. Actuellement, sur le marché de la zone UEMOA, nous avons des partenariats avec cinq ou six SGI, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal » précise Boum III. BOA Capital, EDC Investment, BNI Finance, Imparxis et CGF Group figureraient parmi ses partenaires.

Mieux, selon son dirigeant, « la fintech offre aux SGI l'opportunité d'accéder à un segment d'investisseurs qu'elles ne touchent pas encore », notamment à l'international. « Il y a actuellement environ

100 000 comptes actifs sur la BRVM, répartis entre 40 SGI. Nous, nous apportons des millions d'utilisateurs potentiels, qu'ils soient aux États-Unis, en Europe, ou ailleurs en Afrique, qui aujourd'hui ne connaissent pas encore ces marchés », explique Boum.

Lancé en 2021, Daba Finance compte aujourd'hui plus de 25 000 utilisateurs à travers le monde, principalement aux États-Unis, en Europe et en Afrique de l'Ouest francophone, revendiquent ses dirigeants. « Mais le potentiel est encore immense : dans la seule zone UEMOA, 200 millions de personnes n'investissent pas encore, ce qui représente un marché largement inexploité. »

Outre sa plateforme d'investissement pour particuliers et institutions, la fintech dit travailler actuellement sur de nouveaux produits, notamment des solutions d'épargne, et cherche à renforcer des partenariats avec des acteurs du secteur technologique. L'objectif est de permettre à plus d'Africains d'accéder à des opportunités financières autrefois réservées à une élite. Pour Junior Boum III, ce n'est que le début : « Nous sommes encore loin de notre potentiel maximal. Notre ambition est de toucher des millions d'investisseurs à travers le continent et au-delà. »

L'entrepreneur avait déclaré, en janvier dernier, que dans les 5 prochaines années, son ambition est de faire de Daba « la première destination pour tout investisseur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un investisseur institutionnel, lorsqu'il souhaite commencer ou gérer ses investissements sur le continent africain ».

ECOBANK, UN TREMLIN

Daba Finance repart avec une enveloppe de 50 000 \$, mais surtout un partenariat stratégique avec Ecobank. Présentée dans 34 pays africains, la banque panafricaine offre à la start-up ivoirienne une rampe de lancement pour accélérer son expansion. « Ecobank nous apporte principalement de la distribution, facilite les paiements et met à notre disposition son vaste réseau à travers le continent », note Junior Boum III qui ajoute : « ils nous offrent également un soutien technique si nécessaire »

Des propos appuyés par Jérémie Awori, Ceo d'Ecobank : « grâce à notre Sandbox, une plateforme API dédiée, nous leur [fintech lauréates, Ndlr] offrons la possibilité de tester et d'affiner leurs produits, de les intégrer à notre écosystème et de les déployer non seulement à travers le continent africain, mais aussi vers la diaspora ».

La fintech ivoirienne rejoint ainsi plus de 60 fintech qui ont intégré, depuis la création d'Ecobank Fintech Challenge en 2017, le programme Ecobank Fintech Fellowship, une initiative offrant un soutien technique et stratégique pour aider ces jeunes pousses à évoluer dans un environnement souvent complexe.

André Noir

ZLECAF

Les jeunes francophones veulent relever le pari de l'entrepreneuriat

Les pays d'Afrique francophone traînent encore les pieds sur le processus de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), contrairement à leurs pairs anglophones. Les jeunes entrepreneurs francophones, alors réunis à Brazzaville, le 27 septembre, ont donné de la voix invitant les États à investir davantage pour rattraper le retard.



Une plateforme pour optimiser les avantages socio-économiques du marché africain aux jeunes francophonesterritoire

Organisée par la Jeune chambre économique du Congo Brazzaville (JCECB), en collaboration avec la Fédération panafricaine des entrepreneurs francophones, la conférence internationale des jeunes entrepreneurs d'Afrique francophone (CIJÉAF) a permis de mobiliser les délégués d'une dizaine de pays, dont le Mali, le Sénégal, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Tchad, la Guinée-Bissau, la République démocratique du Congo, Les Comores, Madagascar, le Burundi, le Burkina Faso et la République du Congo.

Autour de la table on y trouve également des décideurs politiques, experts, jeunes leaders, entrepreneurs et académiciens. « Les défis des jeunes entrepreneurs d'Afrique francophone face à la Zlecaf », c'est le thème de ces assises destinées à explorer les opportunités et les défis que représente la Zlecaf pour la jeunesse du continent. L'objectif de la rencontre, d'après la présidente de la JCECB, Tatiana Soussa, était de discuter des stratégies de façon à optimiser les avantages socio-économiques du marché africain aux jeunes francophones.

L'ouverture de ce marché avec ses 1,3 milliard de consommateurs est perçue par ces francophones comme étant une source d'inquiétude face à la rude concurrence d'autres espaces, notamment des anglophones réputés plus aguerris au processus de production industrielle et au commerce. « Cette conférence vise à permettre aux jeunes entrepreneurs africains d'échanger et de créer une synergie intra-africaine dans le but de mutualiser les compétences et bâtir un réseau solide. En levant les barrières douanières et encourageant les échanges entre les États africains,

la Zlecaf ouvre la voie à un nouveau marché, de nouvelles collaborations et une dynamique économique », a relevé Tatiana Soussa.

Les différents intervenants à la table ronde ont été unanimes sur la nécessité, pour les jeunes congolais et d'Afrique centrale, de comprendre le mécanisme et de se préparer à conquérir ce vaste marché africain. L'idée derrière cette initiative est d'encourager l'innovation et la créativité par la mise en avant d'exemples de réussite dans des divers secteurs. Les principales préoccupations des jeunes africains demeurent l'accès au financement, l'insuffisance des infrastructures (électricité, routes), l'accès au marché et la formation ou l'accompagnement. Parrain de l'événement, le ministre des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, a admis la charge de l'État congolais à créer les conditions pour l'éclosion des jeunes champions de l'entrepreneuriat. « L'institution de la Zlecaf constitue une avancée majeure de l'intégration économique du continent et la consolidation de l'un des plus grands marchés. Il s'agit d'une belle ambition continentale dont le dessein est, en réalité, l'unification des marchés », a-t-il estimé.

Outre le thème central, les participants ont débattu autour des sous-thèmes : « Jeunes entrepreneurs d'Afrique francophone : l'opportunité que la Zlecaf offre aux jeunes entrepreneurs » ; « Membres de la JCECB : l'ambition de la JCECB face à l'entrepreneuriat des jeunes » ; « Les avantages de la zone économique : comment construire les partenariats solides dans l'espace des pays francophones ».

Christian Trésor Adong

BAROMETRE

CEMAC

La BEAC porte son offre de liquidité à 260 milliards de Fcfa

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission des six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et Tchad), a proposé, le 24 septembre 2024 dernier, aux banques commerciales une offre de liquidité record de 260 milliards de Fcfa. Il s'agit de l'une des plus grosses enveloppes jamais proposées dans le cadre des opérations d'injection de liquidité initiées par la banque centrale il y a quelques années.



L'offre de la BEAC s'est une nouvelle fois révélée insuffisante

Cependant, malgré l'importance de l'enveloppe, l'offre de la BEAC s'est une nouvelle fois révélée insuffisante pour satisfaire la demande des banques, qui s'est élevée à 457 milliards de Fcfa, soit un taux de souscription de 175,7%. À titre de comparaison, lors de l'opération précédente du 17 septembre 2024, la demande des banques avait dépassé les 500 milliards de Fcfa, pour une offre de seulement 200 milliards de Fcfa.

Face à cette hausse persistante de la demande, il n'est pas exclu que la BEAC augmente à nouveau ses offres dans les semaines à venir, afin de permettre aux banques de mieux financer les économies de la Cemac. En effet, dans le cadre des mesures de riposte contre la crise sanitaire du Covid-19, la banque centrale s'était donné la possibilité de porter ses offres de liquidité à hauteur de 500 milliards de Fcfa en cas de besoin.

Injection de liquidité contrôlée
La ruée des banques vers les offres de liquidité de la BEAC ces derniers mois intervient après une longue période d'austérité monétaire, initiée fin 2021 par la banque centrale. Cette politique visait à réduire la liquidité bancaire dans le but de contenir l'inflation d'origine

monétaire, estimée à 20%. Toutefois, avec l'atténuation des tensions inflationnistes depuis début 2024, la BEAC a assoupli légèrement sa politique monétaire restrictive en reprenant, à partir de juin 2024, les opérations d'injection de liquidité, suspendues pendant plus d'un an. Cependant, malgré cet assouplissement, la BEAC demeure prudente dans son refinancement des établissements de crédit. Lors de la 3e session de son Comité de politique monétaire, tenue le 23 septembre 2024 à Yaoundé, l'institut d'émission a maintenu inchangés ses taux directeurs, lesquels avaient été progressivement relevés à partir de fin 2021 pour freiner l'accès des banques au refinancement, durcissant ainsi les conditions de crédit sur le marché.

De plus, malgré les besoins croissants exprimés par les banques, la BEAC continue d'alterner entre injection et reprise de liquidité auprès de celles-ci. Cette approche prudente semble guidée par le désir de continuer à maîtriser l'inflation, qui est estimée à 4,2% pour 2024, contre 5,6% en 2023, mais reste au-dessus du seuil de tolérance de 3% fixé par la Cemac. Grâce à cette politique monétaire mesurée, visant à contrôler la quantité de liquidité injectée dans le système bancaire après une période d'assèchement, la BEAC espère ramener l'inflation à un niveau conforme aux normes communautaires dès 2025, a déclaré le 23 septembre 2024 Yvon Sana Bangui, gouverneur de la banque centrale.

André Noir

SERVICE INTERNET

Les coûts de connexion plombent la compétitivité des entreprises

Selon le cabinet londonien Cable Co, qui publie chaque année le classement des pays selon le coût moyen du Gigabit (GB) d'internet haut-débit, le Cameroun occupe le 36^e rang en Afrique en 2023, avec un coût moyen du GB estimé à 1,63 dollar. Se fondant sur ces données, et en comparaison avec d'autres pays africains de même niveau de développement, le Comité de compétitivité, dans son rapport sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise en 2023, soutient que les coûts de l'internet haut-débit plombent la compétitivité des entreprises au Cameroun.

« La digitalisation est aujourd'hui un facteur incontournable de compétitivité des entreprises. Pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises de s'arrimer à cette tendance, il est indispensable que l'accès à un réseau internet de qualité soit facilité », notamment



L'internet haut débit encore cher au Cameroun

grâce à des coûts abordables, soutient l'organisme spécialisé du ministère camerounais de l'Économie. Cette exigence est bien comprise dans des pays tels que le Malawi, le Ghana ou encore le Rwanda, qui figurent dans le top 10 des pays africains offrant les coûts de l'internet haut-débit les plus bas sur le continent. En effet, selon le classement du cabinet Cable Co, avec un coût du GB à 0,40 dollar, l'accès au haut-débit au Ghana, 3^e au classement en Afrique, est quatre fois moins coûteux qu'au Cameroun. Idem au Malawi, pays dans lequel le GB coûte le moins cher en Afrique (0,38 dollar), selon le classement 2023 de Cable Co. Au Rwanda, pays ayant subi pendant de longues années les affres d'un génocide, les entreprises payent 0,55 dollar par GB d'internet, soit trois fois moins cher qu'au Cameroun. Au Maroc (0,63 dollar), en Éthiopie (0,68 dollar), au Nigeria (0,89 dollar), et en Côte d'Ivoire (1,18 dollar), le haut-débit coûte également moins cher pour les entreprises qu'au Cameroun. Parmi les raisons qui pourraient expliquer les coûts élevés du haut-débit au Cameroun, se trouve une offre réduite, elle-même consécutive à la sous-utilisation des capacités de connectivité du pays. En effet, dans une présentation faite en 2022 au ministère de l'Économie sur l'état du numérique au Cameroun, la Société

financière internationale (SFI) révèle que les quatre câbles sous-marins à fibre optique auxquels le Cameroun est connecté (SAT3, WACS, SAIL et NCSCS) sont sous-utilisés. « Seulement environ 15% de la capacité du câble SAT3 et 30% de la capacité du câble WACS ont été utilisés depuis leur lancement, il y a 17 ans », indique par exemple la filiale de la banque mondiale dédiée au financement du secteur privé dans le rapport sus-mentionné. Cette sous-utilisation des capacités de connectivité, dont dispose pourtant le Cameroun, réduit l'offre du haut-débit, dont le taux de pénétration (fixe et mobile confondus) dans le pays stagne autour de 22% depuis 2016, selon les estimations de la filiale de la banque mondiale en 2022. Cependant, en plus de contribuer au renchérissement des coûts, la sous-utilisation des capacités fournies par les câbles sous-marins à fibre optique, souligne la SFI, augmente le « fibre gap » au Cameroun. Ce phénomène, qui renvoie aux zones dans lesquelles la fibre optique n'est pas encore déployée ou alors n'est pas encore utilisée, touchait encore environ 14 millions de personnes au Cameroun en 2020, selon la SFI. Ce chiffre correspond à plus de la moitié de la population du pays estimée à environ 25 millions d'habitants.

Paul Nkala

INVESTISSEMENTS

Eneo revendique une augmentation de 58% de son budget en 2024

Dans son dernier bulletin d'information sur le service électrique au Cameroun, Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, annonce qu'il met en œuvre un budget d'investissement de 53 milliards de Fcfa, pour le compte de l'année 2024. Cette enveloppe, précise l'entreprise contrôlée par le fonds



Un budget d'investissement de 53 milliards de Fcfa pour le compte de l'année 2024

« En dépit des facteurs endogènes et exogènes qui accroissent la vulnérabilité, le conseil d'administration a fait le choix de relancer

une politique d'investissement offensive », explique l'entreprise. À en croire cette compagnie d'électricité contrôlée par Actis, pour le compte de l'année 2024, 133 projets

sont listés, et touchent des domaines tels que la production, l'amélioration de la qualité de la distribution, la modernisation des équipements commerciaux, le renforcement des infrastructures informatiques et autres supports...

« À fin juin 2024, les équipes avaient engagé 35,6% des budgets des opérations », souligne Eneo. En dehors du lancement de quelques projets d'extension du réseau de distribution et de la modernisation des équipements de comptage, l'entreprise note parmi les faits marquants de ses investissements en 2024 le lancement, « au cours du premier semestre 2024, du projet d'extension des parcs solaires de Guider et de Maroua (30 MW supplémentaires à installer avec le partenaire Scatec) ». En outre, le distributeur exclusif de l'énergie électrique au Cameroun dit suivre la clôture de plusieurs autres projets

lancés au cours des exercices antérieurs, soit 555 projets au total.

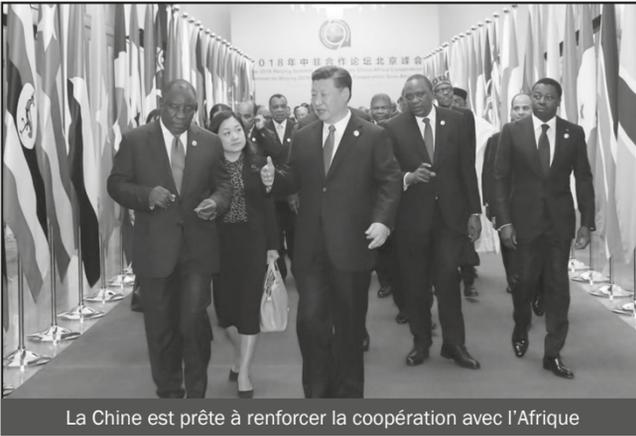
L'on peut cependant observer qu'en dépit de toutes ces réalisations, les perturbations dans la distribution de l'énergie électrique au Cameroun demeurent, en raison de plusieurs facteurs. Il s'agit d'abord de la persistance des déficits de production, généralement due à l'arrêt de la centrale à gaz de Kribi, dont le propriétaire Globelec réclame des impayés à Eneo, ou encore l'étiage sur le fleuve Ntem, qui abrite la centrale de Memvé'élé (211 MW). Il y a ensuite les incidents de plus en plus récurrents sur les réseaux de transport et de distribution, qui imposent souvent des délestages.

Elise Nguélé

FOCAC 2024

Infrastructures et énergies propres, piliers de l'investissement chinois en Afrique

Premier partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne, la Chine y mobilise également un important portefeuille d'investissements, principalement dans les secteurs des mines, des infrastructures et des énergies.



La Chine est prête à renforcer la coopération avec l'Afrique

Clap de fin pour le Forum de la coopération sino-africaine (FOCAF) dont l'édition de cette année s'est tenue du 3 au 6 septembre dernier à Pékin. Lors de cet événement, le président Xi Jinping s'est engagé à renforcer le soutien de la Chine à l'Afrique, qui croule sous les dettes, avec un financement de près de 50 milliards de dollars sur trois ans, le soutien à davantage de projets d'infrastructure et la création d'au moins un million d'emplois. « La Chine est prête à renforcer la coopération avec l'Afrique dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des infrastructures, du commerce et de l'investissement », a déclaré Xi Jinping devant les délégués de plus de 50 pays africains (sur 54, NDLR) réunis à Pékin pour le sommet triennal du FOCAF.

« La Chine et l'Afrique représentent un tiers de la population mondiale. Sans notre modernisation, il n'y aura pas de modernisation mondiale », a ajouté le président Xi. En fait, la Chine et l'Afrique, c'est aussi 35% de la population mondiale, plus de 20% du produit intérieur brut global et une participation de plus de 25% à la croissance économique mondiale sur les dernières décennies.

PLUS DE 35 MILLIARDS DE DOLLARS SOUS FORME DE LIGNES DE CRÉDIT

La Chine, premier bailleur de fonds bilatéral au monde, a promis de réaliser trois fois plus de projets d'infrastructure dans une Afrique riche en ressources, malgré la nouvelle préférence avouée de Xi pour les projets « modestes » basés sur le commerce de technologies avancées et vertes dans lesquelles les entreprises chinoises ont investi massivement. Sur l'aide financière de 50 milliards de dollars promise par la Chine, plus des deux tiers seraient sous forme de lignes de crédit et au moins un quart sous forme de nouveaux investissements de la part d'entreprises chinoises.

À noter que lors du sommet Chine-Afrique de 2021 à Dakar, la Chine avait promis au moins 10 milliards de dollars d'investissements et autant sous forme de lignes de crédit. Cette fois, l'aide financière a été exprimée en yuans, dans une volonté manifeste de Pékin d'internationaliser davantage le yuan chinois. Le forum sino-africain établit un programme triennal pour la Chine et chaque État africain, à l'exception de l'Eswatini (ex-Swaziland), le seul pays africain à reconnaître officiellement Taïwan.

En plus de 30 projets d'infrastructures, le président Xi a déclaré que la Chine est prête à lancer 30 autres projets dans les énergies propres en Afrique, notamment à travers la coopération dans le domaine du nucléaire. Toutefois, il n'a pas réitéré sa promesse faite lors du FOCAF à Dakar, selon laquelle le

géant asiatique achèterait pour 300 milliards de dollars de produits africains.

En revanche, l'Afrique devrait bénéficier d'un financement chinois plus important. L'année dernière, la Chine a approuvé des prêts d'une valeur de 4,61 milliards de dollars à l'Afrique, ce qui représente la première augmentation annuelle depuis 2016.

4,3 MILLIARDS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS EN PPP ET PRIVÉS AU GABON

En parallèle au FOCAF, quelque 1.000 entrepreneurs et chefs d'entreprises chinois et gabonais se sont donné rendez-vous pour un forum d'affaires à l'issue duquel plus de 4,3 milliards de dollars d'investissements privés principalement pour des projets d'envergure tels que la construction du barrage hydroélectrique de Booué (600 MW), ainsi que l'aménagement d'une ville moderne au Gabon et l'exploration du minerai de fer des Monts Mbilan dans le Woleu Ntem.

Plusieurs entreprises publiques chinoises seraient également prêtes à engager des investissements de l'ordre de 12 milliards de dollars des projets d'infrastructures, comme la construction du chemin de fer Belinga-Mayumba et du port de Mayumba et l'aménagement de 3.000 kilomètres de routes bitumées.

UNE FORTE PRÉSENCE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION MINIÈRE

Depuis son adhésion l'Organisation mondiale du commerce en 2001, la Chine est devenue le premier pays partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, elle reçoit un cinquième du total des exportations de marchandises de cette zone du continent. Selon le FMI, ces exportations de l'Afrique subsaharienne vers la Chine sont constituées à environ trois-cinquièmes de métaux, de produits minéraux et de combustibles. Fait important, près des deux tiers de la production minière totale de l'Afrique est contrôlée par deux multinationales : Glencore (Suisse) et Anglo American (Afrique du Sud), alors que la part de la production minière africaine contrôlée par la Chine est d'environ 28 % pour le cuivre, 82 % pour la bauxite, 41 % pour le cobalt et 40 % pour l'uranium.

Durant ces deux décennies, la Chine est aussi devenue la première source d'importations pour les pays africains, en leur fournissant des biens manufacturés et d'équipements. La croissance économique rapide et les forts besoins de matières premières de la Chine ont stimulé les exportations de biens africains, qui ont plus que quadruplé en dollars entre 2000 et 2021.

Selon le rapport Dynamiques de développement de l'Afrique en 2023, publié conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union africaine, les investissements directs étrangers de la Chine en Afrique se sont élevés à 74 milliards de dollars entre 2017 et 2022, représentant 18% des flux mondiaux d'investissements directs étrangers en Afrique, et se situant au même niveau que l'Europe et les États-Unis.

Placide Onguéné

CÔTE D'IVOIRE

Le prix du cacao atteint un niveau record

Le gouvernement, qui décide du prix des fèves, a augmenté les tarifs d'achat aux producteurs de 20 %, le 30 septembre. Sur un an, les prix ont presque doublé dans le pays.



Le Siège de la SNH à Yaoundé

La flambée des cours du cacao ne faiblit pas. Le prix d'achat aux planteurs de Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a été fixé à 1 800 francs CFA (2,70 euros) le kilo, un montant record après une année où les cours mondiaux ont déjà atteint des sommets.

« Le gouvernement a décidé d'une hausse de 20 % », a déclaré lundi 30 septembre le ministre de l'agriculture, Kobenan Kouassi Adjoumani, lors de la Journée nationale du cacao et du chocolat, à Abidjan. En avril 2024, le prix d'achat pour la récolte intermédiaire – qui durait jusqu'à septembre – avait été fixé à 1 500 francs CFA (2,20 euros), un montant déjà historique. En 2023, le prix était de 1 000 francs CFA (1,50 euro) le kilo.

La Côte d'Ivoire vend ses fèves de cacao par anticipation et le prix d'achat est fixé par l'Etat. Il est ainsi moins sensible aux fluctuations du marché – à la hausse comme à la baisse – que dans d'autres pays comme le Cameroun, producteur plus modeste, où le système est libéralisé. Le cacao ivoirien représente 45 % de la production mondiale (soit plus de 2 millions de tonnes) et compte pour 14 % du PIB de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Au Ghana, pays voisin et deuxième producteur mondial où le prix est également décidé par l'Etat, les autorités ont aussi fixé le prix autour de 1 800 francs CFA mi-septembre, soit une augmentation de 45 % du prix des fèves pour la saison 2024-2025, afin notamment de lutter contre la contrebande. Les cours mondiaux du cacao ont flambé sur un an, dépassant en début d'année les 10 000 dollars la tonne, à New York. A Londres, le cours pour livraison

en septembre 2024 a augmenté d'environ 170 % sur un an.

DES CONDITIONS CLIMATIQUES DÉFAVORABLES

En cause notamment, une baisse de la production mondiale de cacao, due en Côte d'Ivoire et au Ghana à des conditions climatiques défavorables affectant les récoltes. « Le prix n'a pas été ce que nous, les planteurs, nous avons voulu, on s'attendait à 2 000 francs (3 euros) » car « aujourd'hui, la vie est chère », a réagi lundi Kouadio Gadou N'Da, producteur à Yamoussoukro. « On est satisfaits, mais c'est une satisfaction mitigée », a affirmé de son côté Thibeaut Yoro, secrétaire général et porte-parole de la centrale syndicale agricole de Côte d'Ivoire. Le prix du cacao a, selon lui, été décidé au même niveau que le Ghana pour « protéger » le pays voisin. « Ce n'est pas une question de chiffres », a-t-il dit, mais de « conditions de travail ». Il souhaite une amélioration des voiries pour transporter les fèves et les vendre plus facilement, ainsi qu'une meilleure protection sociale. Les producteurs de cacao et de café bénéficieront toutefois gratuitement de la couverture maladie universelle (CMU), payée par le Conseil café-cacao, organisme chargé de réguler ces deux secteurs, a ajouté M. Adjoumani.

Le ministre a également annoncé une hausse du prix d'achat du café, fixé à 1 500 francs CFA (2,20 euros), contre 900 francs (1,30 euro) l'année dernière. En Côte d'Ivoire, le cacao représente environ 1 million d'emplois et fait vivre 5 millions de personnes, selon le gouvernement.

Omer Kamga



LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

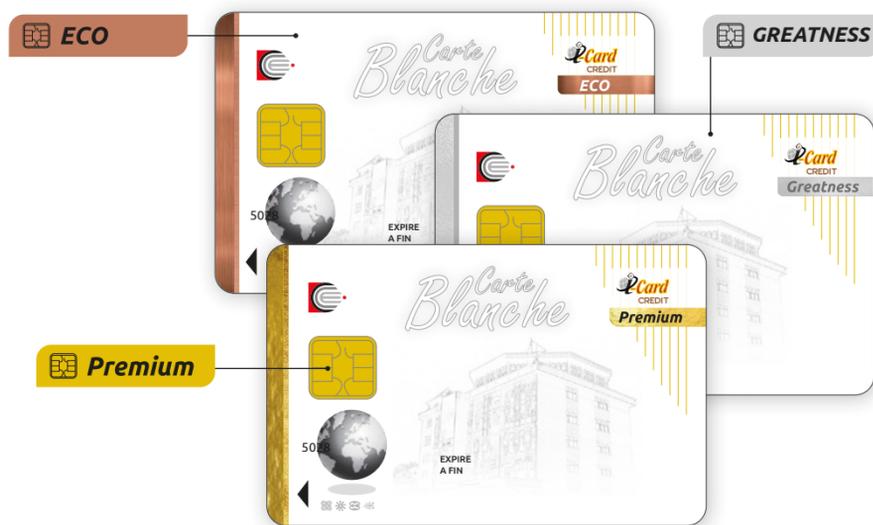
Carte
Blanche

pour vos

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26

✉ qualite@afilandfirstbank.com

☎ 653 46 53 46

🌐 www.afilandfirstbank.com



Afriland First Bank